

Collectif « Maternelles en danger ».

*L'école à 2 ans c'est mieux
pour devenir GRAND!*



Rentrée 2007

samedi 8 septembre

**La scolarisation des enfants 2 ans est un droit des familles.
Aucun enfant de 2 ans ne peut être privé du droit à l'éducation.
Aucun élève de 2 ans ne sera exclu de l'école.**

En Bretagne, les familles font le choix de scolariser leurs enfants dès 2 ans.
Les municipalités accompagnent ce choix et cette attente des familles : construction ou rénovation d'écoles, recrutement de personnel de service.

Face aux menaces sur la scolarisation des enfants de 2 ans,

- plus de 600 conseils municipaux, les conseils généraux du Morbihan et des Côtes d'Armor, le Conseil Régional de Bretagne ont voté une motion exigeant le maintien de ce niveau de scolarisation.
- Plus de 20 000 familles ont signé une adresse au ministre lui demandant de prendre en compte cette réalité à la rentrée.
- Elus, parents et enseignants ont symboliquement occupé leurs écoles les 17 avril et 22 mai.

Le Recteur, comme les Inspecteurs d'Académie de Bretagne ne peuvent ignorer cette réalité.
L'Education nationale doit répondre à l'attente des familles, à l'investissement des communes.

Cette réalité doit être entendue et prise en compte.

Le Collectif « Maternelles en danger »

appelle toutes les familles, les élus et les enseignants

**à exiger la garantie de la scolarisation de tous les enfants de 2 ans dont
les familles ont fait le choix de l'école**

en se rassemblant dans les 4 départements bretons,

devant les préfetures de Vannes, Quimper, Rennes et Saint-Brieuc :

Samedi 8 septembre 2007, à 15 heures